



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enfants

Question écrite n° 69072

Texte de la question

Mme Paulette Guinchard-Kunstler attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la Journée mondiale contre le travail des enfants du 12 juin. On estime à plus de 250 millions le nombre d'enfants travailleurs dans le monde. Pour parer au fléau mondial du travail des enfants dans les mines et carrières, l'organisation internationale du travail a lancé un « appel à l'action ». La situation des enfants qui travaillent dans les mines et les carrières sera au centre de la journée de cette année. Dans les mines à ciel ouvert ou souterraines, les enfants passent de longues heures à transporter de lourdes charges, à installer des explosifs, à tamiser du sable ou de la terre et à circuler dans des galeries étroites, dans des poussières nocives et dans l'eau. Elle lui demande donc quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour lutter contre le travail des enfants dans les mines et carrières.

Données clés

Auteur : [Mme Paulette Guinchard](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69072

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2005, page 6512